

Acheteurs publics

Développez vos achats responsables grâce aux structures d'insertion par l'activité économique



La prise en compte des préoccupations de développement durable dans la définition de vos besoins permet aujourd'hui d'utiliser la commande publique comme un levier important du développement économique, social et environnemental des territoires.

Employeurs solidaires, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) proposent des prestations de qualité, réalisées par des équipes composées majoritairement de personnes éloignées de l'emploi. Elles accompagnent par ailleurs ces personnes dans la construction de projets professionnels et vers un retour à un emploi durable.



Marchés publics et insertion

Mobiliser la commande publique en faveur de l'emploi



La commande publique joue un rôle essentiel lorsque, tout en poursuivant la satisfaction des besoins des acheteurs publics, elle est utilisée à l'appui des politiques en faveur de l'emploi et du développement des territoires. Le code de la commande publique prévoit ainsi plusieurs outils juridiques qui peuvent être mobilisés dans ce cadre.

La clause sociale d'insertion

Art. L 2112-2 et L 2112-3 CCP

Prévoit l'obligation pour l'entreprise attributaire de proposer un dispositif d'insertion propre au marché ou à un lot du marché, en général un nombre minimal d'heures d'insertion qu'elle doit justifier avoir réalisé au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi

Le marché réservé

Art. L 2113-13 et R 2113-7 CCP

Permet de réserver un marché ou un lot d'un marché à des structures d'insertion par l'activité économique ou à des structures équivalentes lorsqu'elles emploient au moins 50% de travailleurs défavorisés

Achats < 40 000 €

Marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables

Possibilité d'intégrer la dimension sociale dans les achats inférieurs à 40 000 € en intégrant les employeurs solidaires dans le référencement de vos fournisseurs et/ou en consultant ces structures sur simple devis pour les besoins en matière de fournitures, services et travaux

Le critère d'attribution

Art. R 2152-7 CCP

Permet d'intégrer dans les critères d'analyse et d'attribution des offres les performances des entreprises candidates en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté

Le marché d'insertion

Art. R 2123-1 CCP

Marchés de services dont l'objet est la qualification et l'insertion professionnelles de personnes en difficulté et pour lesquels la réalisation de travaux ou de services est définie comme support à l'action d'insertion



Les structures d'insertion par l'activité économique

Des partenaires privilégiés de vos politiques d'achats responsables

Entreprises de l'économie sociale et solidaire, les SIAE portent des activités économiques tout en favorisant le retour vers un emploi durable des personnes qui rencontrent des difficultés socio-professionnelles. Elles sont des acteurs-clés du développement économique et social des territoires.



Elles vous proposent ainsi :

→ Des prestations de qualité pour la satisfaction de vos besoins

- ◇ Des prestataires réactifs et de proximité
- ◇ Une offre déclinée à une échelle locale, départementale et régionale
- ◇ Des services adaptés à vos besoins
 - ⇒ Mise à disposition de personnel et appui au recrutement
Associations intermédiaires / Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion
 - ⇒ Production de biens et de services
Ateliers et Chantiers d'insertion / Entreprises d'insertion
- ◇ Une expertise technique dans des secteurs variés
Nettoyage & entretien / Restauration / BTP / Recyclage / Espaces verts / Patrimoine / Animation / Maraîchage biologique / Voierie / Logistique / Secrétariat / Couture / Gardiennage / Maintenance / Conserverie / Garage solidaire / Ressourcerie / Services à domicile / Apiculture citadine / Téléopération / Vente / Travaux agricoles...

→ Des professionnels au service de vos politiques d'insertion et d'emploi

- ◇ Une connaissance fine des territoires et des publics
- ◇ Un accompagnement renforcé des personnes éloignées de l'emploi
- ◇ Une expertise en matière de politique d'insertion et de lutte contre la précarité
- ◇ Un appui technique dans la programmation, le suivi et la valorisation de vos achats socialement responsables





En savoir plus

- ◇ [Guide sur les aspects sociaux de la commande publique](#) (DAJ <> 2018)
- ◇ [Les clauses sociales dans la commande publique : un impact social réel](#) (DAJ <> 2012)
- ◇ [Evaluation de l'appui au développement des clauses sociales dans les marchés publics](#) (IGAS <> 2016)
- ◇ [Commande publique responsable : un levier insuffisamment exploité](#) (CESE <> 2018)
- ◇ [Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté](#) (2018-2022)
- ◇ [Pacte d'ambition pour l'insertion par l'activité économique](#) (2019-2022)

DYNAMIA
un territoire, des compétences, des emplois

Dynamia est une association intermédiaire, à cheval sur les départements du Calvados et de l'Orne. Nous intervenons sur les communautés de communes suivantes :

- CDC de la Vire au Noireau
- CDC du Cingal - Suisse Normande
- CDC de Tinchebray Bocage
- CDC de Flers Agglo

Filières métiers

- Entretien de locaux
- Entretien des espaces verts
- Entretien des bâtiments (rénovation, peinture, tapisserie, bricolage...)
- Production / manutention

Salariés

Environ 80 salariés travaillent par an (soit 14 ETP)
20 à 30 recrutements par an
22000 heures de travail annuelles en 2021

Informations / Contact

Matthieu MANCEL, chargé de recrutement et de développement
developpement@dynamia-emploi.fr
06 74 02 90 13

